© Drogues Info Service - 28 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

ADULTE TOXICOMANE

Par Profil supprimé Postée le 12/05/2012 14:36

> Ma fille toxicomane et impliquée dans un traffic de stupéfiants est actuellement incercérée depuis 4 mois. Je recherche une structure de soins capable de l'accueillir avec des règles très strictes. Elle a déjà suivi des soins de ce type mais sans succès car elle a besoin d'être très cadrée. L'idéal serait un couplage soins et travail. Nous souhaiterions l'éloigner de notre domicile et de ses fréquentions afin de l'aider à reprendre un nouveau départ. La prison semble être un électrochoc mais elle reste très fragile et vulnérable. Les départements souhaités pour cette structures seraient 01 - 39 - 69 - 63.
> Merci par avance de votre aide car il est urgent de trouver une solution avant sa sortie de prison.
> Tres cordialement

Mise en ligne le 14/05/2012

Bonjour,

Pour respecter le principe d'anonymat du service, nous nous sommes permis de retirer vos nom et prénom en fin de message, merci de votre compréhension.

Il semble que ce que vous recherchez pour votre fille s'apparente à une "postcure". Les postcures s'adressent à celles et ceux encore trop vulnérables après un sevrage, l'objectif étant de consolider ce sevrage le temps d'un séjour pouvant aller de quelques mois à deux ans. Cette période consiste à consolider l'abstinence, à se reconstruire psychologiquement et à préparer le retour à une vie autonome. L'admission en postcure implique que la personne concernée soit volontaire, sevrée ou sous traitement de substitution.

Il existe différents types de postcures:

- en hébergement collectif: les centres thérapeutiques résidentiels ou les centres thérapeutiques communautaires

- en hébergement individuel: les appartement thérapeutiques ou les familles d'accueil

Vous trouverez ci-dessous un lien vers une section de notre site explicitant de manière détaillée ces différentes modalités de prise en charge, leurs spécificités.

Sachez que dans les départements que vous nous indiquez, il n'existe de possibilités que dans le Rhône. Vous trouverez également ci-dessous les coordonnées d'un centre thérapeutique résidentiel, de deux réseaux d'appartements thérapeutiques et d'un réseau de familles d'accueil dans le département du Rhône.

Nous attirons votre attention sur le fait que les places sont peu nombreuses au regard de la demande et qu'il est préférable d'amorcer les démarches au plus tôt.

Il semble nécessaire que vous puissiez préciser avec votre fille le projet thérapeutique dans lequel elle souhaiterait s'inscrire. Vous avez par ailleurs la possibilité de vous adresser à un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui pourra vous aider dans la réalisation de ce projet. L'accueil y est individuel, confidentiel et gratuit. Il existe à Macon un CSAPA qui a en plus la spécificité de proposer un suivi carcéral ainsi qu'une préparation à la sortie, nous vous encourageons à vous rapprocher de ce centre pour être conseillée et soutenue. Nous vous indiquons leurs coordonnées ci-dessous.

Si vous avez besoin de discuter de la situation de votre fille, de précisions sur ce qu'est une postcure ou d'obtenir des orientations vers d'autres départements, n'hésitez surtout pas à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Centre d'Addictologie de Mâcon

71, rue Jean Macé
71000 MACON

Tél : 03 85 39 20 56
Site web : addictions-france.org
Secrétariat : Lundi 13h30-17h, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h.
Accueil du public : Lundi 13h30-18h30, mardi et jeudi 9h-12h30/13h30-18h, mercredi 9h-12h30/13h30-16h30, vendredi 9h30-12h30/13h30-16h/17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Autres possibilités de rendez-vous en dehors de ces horaires.

Voir la fiche détaillée

Autres structures :

En savoir plus :

- Après le sevrage